

COMMUNE DE FLEURIE  
DÉPARTEMENT DU RHÔNE  
ARRONDISSEMENT DE VILLEFRANCHE

N° 26-10

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre Conseillers : 15  
En exercice : 15  
Présents : 12                      Quorum : oui

L'an deux mil vingt six, le vingt quatre février à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de FLEURIE, Rhône, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Frédéric MIGUET.

Date de convocation : 12 février 2026.

Présents : Frédéric MIGUET, Evelyne VERNIAU, Nicole CHARNAY, Jean Paul DUCHARNE, Patrice MAITRE, Jacques VACHER MATERNO, Jessie PONSINET, Nathalie CHALANDE, Romain DELAY, PERRIER Edith, Anaïs PASSOT, Maxime MANISSIER

Absents excusés : Laurent GOUILLON, Audrey YVES, Hervé BARRAUD

Secrétaire de séance : Mme VERNIAU Evelyne

\*\*\*\*\*

OBJET : Commune de FLEURIE - Approbation du budget primitif 2026

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1612-1 et suivants,

Vu la délibération n° 26-01 concernant l'approbation du CFU 2025

Vu la délibération n° 26-08 concernant l'affectation de résultat 2025

M. le Maire expose au conseil les conditions de préparation du budget primitif de l'exercice 2026 du budget de la commune,

Après en avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal,

**ADOpte à l'unanimité** le budget primitif 2026 de la commune (annexé à la présente délibération),  
comme suit

**Section de fonctionnement : dépenses et recettes équilibrées à 1 629 000 €**

**Section d'investissement : dépenses et recettes équilibrées à 2 146 058.01 €**

Ainsi fait et délibéré à l'unanimité à Fleurie, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,

